

## Haïti après les élections: Défis pour les 100 premiers jours de Préval

### I. RÉSUMÉ

L'investiture de René Préval le 14 mai 2006 prochain marquera l'ouverture d'une période propice au dépassement de la polarisation politique, de la criminalité et du déclin économique qui caractérisent Haïti. Les élections présidentielles et parlementaires du 7 février dernier se sont déroulées avec succès malgré quelques problèmes logistiques, la disparition de procès-verbaux, et l'interprétation a posteriori de la loi électorale. Les violences sont restées sporadiques, le taux de participation a été très élevé, et les résultats ont reflété l'expression de la volonté générale. Les conditions dans lesquelles le second tour des élections parlementaires du 21 avril a eu lieu étaient tout aussi calmes et, bien que le taux de participation ait été un peu plus faible, la machine électorale a fonctionné de façon plus efficace. Pendant les premiers 100 jours de son mandat, le nouveau président va devoir former un partenariat avec un parlement multipartite. Il va devoir montrer aux Haïtiens des progrès visibles, avec l'aide de la communauté internationale et ce dans un climat d'optimisme exceptionnel dans le pays.

Préval jouit d'un soutien solide au sein du parlement, bien que son parti, Lespwa, n'y soit pas majoritaire. Il devra donc former des alliances avec d'autres partis s'il souhaite se donner toutes les chances de vaincre les facteurs centripètes par lesquels Haïti demeure le pays le plus pauvre de l'hémisphère et un candidat permanent au statut d'état en faillite (*failed state*). Le nouveau président devra également choisir un premier ministre fort qui sera à la fois dévoué à la mise en œuvre de son programme et acceptable par le plus grand nombre. Ces deux conditions seront essentielles pour éviter la paralysie qui a affecté les précédents parlements.

De plus, le président Préval a besoin d'un fort soutien international. En tant que président élu, il s'est rendu dans la République dominicaine voisine; au Brésil, au Chili et en Argentine; à l'ONU et à Washington; ainsi qu'à Cuba, au Venezuela et au Canada. Il a demandé à ce que la mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) reste plus longtemps dans le pays, et a sollicité l'aide du Conseil de sécurité et de

l'Organisation des états américains (OEA). La conférence ministérielle du 23 mai prochain à Brasilia sera l'occasion de présenter ses priorités à la communauté internationale. Elle sera suivie en juillet d'une conférence d'appels de fonds réunissant les bailleurs à Port-au-Prince. L'appel par Préval à un plan de développement et de bonne gouvernance pour les 25 prochaines années est ambitieux. Il devrait cependant engendrer au moins un consensus sur la nature pérenne de l'entreprise d'établissement de la paix.

Certains défis constituent toujours une menace à ce qui pourrait être la dernière chance pour Haïti de s'extirper du chaos et du désespoir. Il est nécessaire d'agir dans les 100 premiers jours afin de montrer aux haïtiens que s'ouvre un nouveau chapitre de leur histoire.

- **Sécurité.** Il est essentiel de maintenir la situation sécuritaire dans la capitale, qui s'est amplement améliorée depuis la fin du mois de janvier. Cette amélioration découle en grande partie de la trêve tacite de certains des principaux gangs, notamment ceux de Cité Soleil, dont les chefs soutiennent Préval. La nouvelle administration et la MINUSTAH devraient poursuivre leurs efforts afin de combiner la réduction des violences liées aux gangs, par la mise en application rapide d'interventions retentissantes au bénéfice des habitants des quartiers les plus dangereux de la capitale. Il est urgent de désarmer et démanteler les gangs armés dans les villes et en dehors de celles-ci par le biais d'un programme réformé de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR).
- **Police.** La police nationale haïtienne (PNH) doit être réformée, professionnalisée et renforcée afin de faire face aux menaces que posent les trafiquants de drogues et autres groupes criminels organisés. Le gouvernement et la MINUSTAH doivent s'accorder sur la mise en œuvre du mandat établi par le Conseil de sécurité concernant le contrôle et la supervision de la PNH par l'ONU. Une première priorité sera de purger la police de ses officiers corrompus et de diviser les unités qui entretiennent des liens avec des groupes criminels ou des factions politiques.

La police, gardes-côtes compris, devra croître jusqu'à compter 15 000 hommes d'ici la fin du mandat de Préval.

□ **Cohésion politique.** Il convient de prendre des mesures urgentes pour réparer un tissu social largement endommagé ces dernières années par la polarisation politique, le renforcement des antipathies entre la population et l'élite, l'aggravement de la pauvreté et un sentiment généralisé de désespoir. Ces mesures impliquent entre autres de:

- répondre sans tarder aux attentes les plus fortes des partisans de Préval mais aussi de tendre la main aux classes moyennes, à la haute bourgeoisie et aux milieux économiques qui ont voté contre lui mais qui se trouvent désormais dans l'obligation d'avancer à sa rencontre;
- utiliser le Plan stratégique de réduction de la pauvreté parrainé par la Banque mondiale pour poser les fondations d'un dialogue national, jamais matérialisé sous le gouvernement transitoire, qui favoriserait une participation active de la part des populations démunies, des groupes communautaires et des femmes; et
- décourager à tout prix un retour précipité de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide en Haïti, retour qui menacerait le gouvernement et raviverait immédiatement les troubles politiques.

□ **Relance économique.** Selon Préval, le développement économique dépend fortement de l'investissement privé, qui exige au moins la promesse d'une infrastructure améliorée et d'une stabilité politique et sociale reposant sur des institutions solides et une bonne gouvernance. Une première étape dans cette direction consiste à explorer les moyens de résoudre la crise d'approvisionnement en électricité dans la capitale. L'éducation et la création d'emploi sont d'autres secteurs clés en matière d'investissement immédiat, d'autant plus que certaines écoles expulsent des élèves dont les parents ne peuvent payer les uniformes et les droits d'inscription en raison de la hausse des prix et de la stagnation économique.

Préval devrait presser la Banque mondiale, peut-être avec le soutien de la Banque interaméricaine de développement, d'aider à la mise en place de systèmes de gouvernance économique qui lui permettraient de remplir ses promesses de lutte contre la corruption dans l'administration publique.

Il devra aussi concentrer les nouvelles politiques et programmes sur l'amélioration du sort des haïtiens démunis, qui constituent la majorité, et en particulier la population rurale qui a longuement été négligée.

□ **Réforme judiciaire.** Il faut procéder à une réforme globale de l'ensemble des structures judiciaires si l'on souhaite le retour de l'investissement en Haïti. Un panel conjoint de magistrats nationaux et internationaux devrait être créé pour passer en revue sans délai les dossiers de prisonniers politiques et des personnes détenues sans procès. 85 à 90 pour cent des prisonniers n'ont pas encore été jugés, et un nombre significatif d'entre eux a déjà passé plus de temps en prison que s'ils avaient été condamnés aux peines maximales prévues pour leurs crimes supposés. La réforme de la justice s'inscrit dans le long terme mais elle doit débiter dès le premier jour d'entrée en fonction du gouvernement Préval et recevoir le soutien total de la communauté internationale.

## II. CONTEXTE

Face à la perspective d'affrontements à grande échelle qui avaient découlé d'une crise politique grandissante, l'ancien président Aristide a dû quitter le pays le 29 février 2004. Le gouvernement de son parti Fanmi Lavalas a éclaté. Il a été remplacé par un gouvernement de transition avec à sa tête le président de la Cour suprême, le juge Boniface Alexandre, et Gérard Latortue en tant que premier ministre. Le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé le déploiement d'une force intérimaire multinationale, remplacée en juin 2004 par une mission de maintien de la paix placée sous commandement brésilien, la MINUSTAH.<sup>1</sup> En juin 2005, les effectifs de la mission ont été augmentés et à partir du 31 mars 2006, elle comptait 8 903 hommes en uniforme (7 151 militaires et 1 752 policiers), soutenus par plus de 2 000 civils locaux et internationaux. La mission est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, Juan Gabriel Valdés.<sup>2</sup>

Le gouvernement transitoire n'a pas réussi à établir complètement son autorité sur la plupart des provinces dans lesquelles, en 2004 et au début 2005, d'anciens membres des forces armées haïtiennes (les FAd'H) et

<sup>1</sup> Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies 1529 du 29 février 2004.

<sup>2</sup> <http://www.un.org/Depts/dpko/missions/minustah/facts>.

d'anciens rebelles armés agissaient comme forces de sécurité en toute illégalité. Depuis la fin du mois de septembre 2004, des bandes armées étaient de plus en plus actives dans de nombreux quartiers pauvres de la capitale. Plusieurs de ces bandes étaient manipulées par des factions en faveur de l'ancien président Aristide, d'autres par des groupes anti-Aristide, des trafiquants de drogues ou d'autres organisations criminelles et même, pour au moins l'une d'entre elles, par des éléments de l'élite des affaires. De violents affrontements qui ont eu lieu entre ces gangs et la MINUSTAH ou la police (PNH), pour des questions de territoire urbain, de politique ou d'entreprises criminelles, ont fait des centaines de morts.<sup>3</sup>

Début 2005, la MINUSTAH s'est finalement déployée sur l'ensemble du territoire. Grâce à une approche plus musclée, elle a expulsé les anciens membres des FAd'H et les rebelles armés des villes de province. Le gouvernement transitoire a commencé à distribuer des compensations aux anciens soldats à la place des soldes arriérées pour les dix années passées depuis le démantèlement des FAd'H. Néanmoins, le désarmement et la démobilisation des FAd'H a été extrêmement limitée et ces groupes sont toujours potentiellement dangereux pour la stabilité de certaines communautés. La situation sécuritaire s'est détériorée à Port-au-Prince à mesure que l'activité des groupes armés et le crime se sont propagés à partir des quartiers pauvres. Pendant une bonne partie de l'année 2005, la ville était dans un état de siège. Un nouveau phénomène, l'enlèvement de personnes contre rançon, a atteint des proportions épidémiques au milieu de l'année et à nouveau en décembre.

L'organisation d'élections pour désigner un nouveau président, un parlement, des maires de municipalités ainsi que des assemblées et conseils locaux était l'une des tâches principales du gouvernement transitoire. Mais d'innombrables obstacles lui ont barré la route. A six reprises, les dates des élections présidentielles et législatives ont été annoncées puis reportées. Dans la plupart des cas, ce sont des querelles de personnes et de parti combinées à un manque d'organisation au sein du Conseil électoral provisoire (CEP) qui expliquent ces reports. Le CEP avait initialement refusé de travailler en coordination avec l'OEA, qui contrôlait l'inscription sur les listes électorales, et avec la MINUSTAH, en charge de la sécurité, de l'assistance technique aux élections, de la gestion des finances, du recrutement du personnel et qui était en possession de pratiquement toutes les ressources logistiques. L'OEA

et la MINUSTAH ont dû négocier presque chaque jour pour obtenir l'approbation du CEP. La nomination du Directeur général Jacques Bernard en octobre 2005 a finalement mis fin à ce blocage bureaucratique.

L'inscription électorale a débuté lentement en avril 2005. Lorsqu'elle s'est terminée en novembre de la même année, 3 535 025 personnes, soit plus de 80 pour cent des personnes éligibles au statut d'électeur, avait demandé une carte d'identification.<sup>4</sup> Pour des questions de sécurité, le nombre de centres de vote mis en place a été beaucoup moins élevé que lors d'élections précédentes (804 seulement contre plus de 1 200 en 2000). A l'exception d'un centre de vote à Cité Soleil, aucun centre n'a été ouvert dans la zone tentaculaire des bidonvilles, où la police et la MINUSTAH ne s'aventurent pas. Les membres du CEP n'avaient de toute façon pas intérêt au vote de ses habitants et ceux-ci furent forcés d'aller voter dans les centres voisins, ce qu'ils firent en grand nombre.

À en croire les sondages d'opinion, le grand favori pour la présidence était René Préval, qui avait déjà occupé ce poste de 1996 à 2001. Préval a été étroitement impliqué dans le mouvement Lavalas, qui avait émergé à la fin des années 1980 comme vecteur de changements politiques et qui avait mené à la présidence d'Aristide en 1990. Il a aussi servi comme premier ministre sous Aristide dans les mois qui ont précédé le coup d'état de septembre 1991. Le mandat de Préval a été marqué par une détérioration des relations avec son ancien allié Aristide, et lorsqu'en 2005 les dirigeants de Fanmi Lavalas lui ont demandé d'être leur candidat à la présidence, il refusa. A la place, il fonda un nouveau groupe politique, "Lespwa" ("Espoir" en Créole), composé de deux petits partis qui avaient émergé du mouvement Lavalas alors divisé, le Pati Louvri Barye (PLB) et l'Eskanp/Korega,<sup>5</sup> ainsi que de deux organisations paysannes, KONPA et KOZEPEP, que Préval avait aidé à créer avec son ami Jean Dominique, à la fin des années 1990.<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> Selon le recensement de 2003, le nombre de personnes éligibles au statut d'électeur (ayant au moins 18 ans) était de 4 448 065 mais la MINUSTAH a commandité une analyse démographique et conclu que ce chiffre était trop élevé, estimant plutôt le chiffre entre 3,4 et 3,7 millions. Il s'agissait certainement d'une sous-estimation puisque 3,5 millions de personnes se sont en fait inscrites.

<sup>5</sup> Efø ak Solidarite pou Konstwi yon Altènativ Nasyonal Popilè/Koordinasyon Resistans Grandans (Eskanp-Korega - Effort et solidarité pour construire une alternative nationale et populaire / Coordination de résistance de Grand'Anse).

<sup>6</sup> Jean Dominique, le directeur de Radio Haïti Inter, était un fervent partisan de Lavalas qui, à la fin des années 1990, devint de plus en plus critique envers Aristide et le parti.

---

<sup>3</sup> Cf Rapport Amérique Latine/Caraïbes N°13, *Haïti: A qui profite l'insécurité*, 31 mai 2005.

Les chances de Préval se sont trouvées augmentées par la disqualification de Dumarsais Siméus, un multimillionnaire américano-haïtien, pour des raisons de double citoyenneté, qui est interdite par la constitution pour les élus. Cet homme d'affaires bénéficiait d'un fort soutien populaire pour être issu d'un milieu défavorisé et parce qu'il n'était pas lié à des partis traditionnels.<sup>7</sup> Un autre facteur fut la décision de dernière minute de Fanni Lavalas de soutenir Marc Bazin. N'ayant pas réussi à inscrire le très populaire Père Gérard Jean-Juste, sous le coup d'une inculpation, une faction du parti s'est alliée à Bazin et lui a offert son soutien pour la présidence. Jean-Juste aurait certainement ravi une partie de l'électorat urbain de Préval dans les quartiers comme Cité Soleil et Bel-Air, bien qu'il soit difficile de savoir dans quelle mesure. Au contraire, Bazin avait l'image du principal opposant d'Aristide pendant les élections de 1990 et du premier ministre du régime militaire de 1991-1994.

Les sondages d'opinion présentaient comme autres candidats sérieux l'éternel challenger Leslie Manigat, un démocrate chrétien qui fut brièvement président en 1988 à la suite d'élections controversées soutenues par l'armée et boycottées par la plupart des partis, et Charles Henri Baker, un homme d'affaires qui dirige le Groupe des 184, une coalition d'entreprises et d'organisations religieuses et non-gouvernementales, qui avait mené le mouvement anti-Aristide en 2003-2004. Le Groupe des 184 avait adopté pour les élections une position officielle de neutralité, et Baker a démissionné pour pouvoir faire campagne en tant qu'indépendant. Jouissant déjà d'une certaine popularité chez certaines franges de l'élite mulâtre de Pétienville, il a augmenté ses chances d'acquiescer le soutien de la minorité noire en contractant une alliance tactique avec KONBA, le nouveau parti formé par le dirigeant paysan Chavannes Jean-Baptiste, chef du Mouvement paysan Papaye (MPP).<sup>8</sup> Parmi les 31 autres candidats figuraient: les

dirigeants de partis faisant partie de la scène politique depuis vingt ans sans jamais avoir développé une véritable mécanique de parti; un cercle de ministres protestants; et quelques ambitieux liés à l'ancienne armée. En outre, plus de 40 partis avaient présenté 1300 candidats prêts à se disputer 30 sièges au sénat (trois dans chacun des dix départements administratifs) et 99 sièges à la chambre des députés.<sup>9</sup>

### **III. ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES**

#### **A. LE PREMIER TOUR**

Le premier tour des élections présidentielles et législatives a finalement eu lieu le 7 février 2006. Tandis que la communauté internationale exprimait à l'avance des inquiétudes, craignant même un éventuel regain de violence, l'élection s'est déroulée correctement. A la fin du mois de janvier, 3,1 millions de personnes avaient collecté leurs cartes d'identification (environ 90 pour cent des électeurs inscrits). Plus de deux millions de personnes sont allés voter, un taux de participation élevé par rapport aux récentes élections générales.<sup>10</sup> Le nombre élevé d'électeurs et le nombre réduit de centres de votes, combiné à des problèmes logistiques et la mauvaise formation du personnel électoral, ont provoqué quelques scènes chaotiques dans certains centres de vote, en particulier dans les huit "méga-centres" dans chacun desquels entre 16 276 et 24 268 votants étaient inscrits.<sup>11</sup> Plusieurs centres de vote n'ont pas ouvert à l'heure et des milliers de personnes ont dû passer des heures dans des files d'attente.<sup>12</sup> Certains centres sont restés ouverts après 16h

---

Il fut assassiné par des inconnus en avril 2000. KONPA est l'abréviation de Konfederasyon Nasyonalyon Peyizan Agrikòl (Confédération nationale des paysans agricoles), une organisation issue de l'Association des Planteurs de la Plaine de Léogâne, une organisation paysanne dans laquelle Préval et Dominique étaient impliqués dans les années 1990. KOZEPEP fut fondée originalement par Préval et Dominique dans le département d'Artibonite mais elle fut presque dissoute juste après l'élection d'Aristide en 2000. Elle fut réformée sous la forme du Comité des affaires électorales pour des élections propres, rebaptisé il y a quelques mois Comité pour les affaires et les intérêts des paysans pour l'intégration et le progrès tout en maintenant l'acronyme créole KOZEPEP.

<sup>7</sup> Un autre homme d'affaires américano-haïtien, Samir Mourra, a été disqualifié pour le même motif.

<sup>8</sup> Konbit pou Bati Ayiti, (Coumbite – forme traditionnelle de travail collectif - pour reconstruire Haïti). L'acronyme du parti "KONBA" signifie "lutte" ou "combat" en Créole.

---

<sup>9</sup> Le sénat et la chambre des députés forment l'assemblée nationale.

<sup>10</sup> Le nombre de votants représentait 60 pour cent des électeurs inscrits et 65 pour cent des inscrits qui avaient collecté leur carte d'identification.

<sup>11</sup> Entretien de Crisis Group avec des représentants de la MINUSTAH et observateurs internationaux, Port-au-Prince, février 2006.

<sup>12</sup> Crisis Group, de même que toutes les équipes de contrôle nationales et internationales, a observé des retards à Port-au-Prince. "Interim Report No. 2 November 1, 2005 through February 28, 2006", Mission d'observation des élections de l'IFES en Haïti (financement par les Etats-Unis); Mission internationale d'évaluation des élections en Haïti (MIEEH), "Rapport complémentaire sur les élections du 7 février 2006", (financement par le Canada), [http://www.mieeh-immhe.ca/media\\_apr0406\\_e.html](http://www.mieeh-immhe.ca/media_apr0406_e.html); Entretien de Crisis Group avec des groupes d'observation nationaux et les équipes électorales de l'ONU et de l'OEA, février 2006.

afin que ceux qui étaient déjà dans les files d'attente puissent voter. La nuit était déjà tombée lorsque le décompte a commencé, et dans certains centres qui n'avaient pas l'électricité, ce processus a été très difficile. L'attitude positive du personnel des centres et des partis ainsi que des observateurs nationaux et internationaux qui aidaient les personnes ayant des difficultés à comprendre comment voter, a largement contribué à la réussite de ce premier tour. En général, les envoyés des partis ont laissé voter des électeurs porteurs d'une carte d'inscription même si leur nom n'apparaissait pas sur la liste de vote spécifique.<sup>13</sup>

Dans quatorze centres, l'élection a dû être annulée et réorganisée suite à des incidents graves et violents, ou bien en raison de la perte, la destruction ou le vol de matériel électoral. A Port-au-Prince, la trêve tacite de certains gangs armés durant les semaines précédant l'élection a été maintenue et il n'y a pas eu d'incidents violents.

La plupart des observateurs nationaux comme internationaux ont convenu que les irrégularités relevées le jour de l'élection n'étaient pas graves et que la compilation des résultats était dans l'ensemble juste et libre. Les premiers soupçons concernant d'éventuelles manipulations du décompte dans le but d'empêcher la victoire de Préval lors du premier tour sont apparus avec la publication des résultats provisoires à mesure qu'ils étaient disponibles. Deux jours après l'élection, les premiers résultats partiels ont été annoncés sur la base de moins de 15 pour cent du total des votes, issus de cinq départements. Ces résultats, tirés principalement de Port-au-Prince, attribuaient 61 pour cent des votes à Préval. Les résultats arrivant de départements plus éloignés de la capitale au centre de décompte des votes à Port-au-Prince firent baisser ce pourcentage. Cela peut s'expliquer par le fait que, contrairement à d'autres élections pour lesquelles les préférences des votants étaient similaires à travers le pays, l'électorat présentait cette fois des variations régionales significatives. En particulier, les résultats montraient que, si Préval jouissait bien d'une très grande popularité dans le département de l'Ouest, y compris à Port-au-Prince et sa banlieue, d'autres candidats étaient plus soutenus dans les provinces.<sup>14</sup>

Les partisans de Lespwa étaient cependant convaincus que les résultats avaient été manipulés pour priver Préval de la majorité dont il avait besoin pour remporter la présidence dès le premier tour. Les soupçons se sont concentrés sur la disparition de procès-verbaux dans un nombre limité mais crucial de centres de votes, ainsi que sur le nombre important de bulletins blancs ou nuls. Ces anomalies pourraient s'expliquer en partie par le caractère minimal de la campagne d'éducation au vote et par des erreurs commises par un personnel électoral peu formé et épuisé. Mais dans un climat de suspicion et de méfiance qui reflétait cinq ans de politique «polarisée», il était impossible de dissiper les allégations de fraude. Les tensions s'aggravèrent lorsque deux des neuf membres du CEP parlèrent de manipulation dans les médias. Des milliers de partisans de Préval descendirent dans les rues de la capitale pour protester, dans la plupart des cas, pacifiquement.

Une semaine après les élections, après que 92 pour cent des procès-verbaux avaient été traités, révélant un taux de 4,3 pour cent de bulletins blancs et 7,4 pour cent de nuls, la part de Préval était tombée légèrement en-dessous de 49 pour cent. Alors que certains candidats s'accordaient à penser qu'un second tour n'était pas dans l'intérêt du pays, le principal challenger, Leslie Manigat, qui n'avait récolté que 11 pour cent des votes, insistait pour la tenue d'un second tour. Parce que les résultats partiels de Lespwa semblaient montrer la victoire de Préval au premier tour, ce dernier s'est montré également intransigeant, dénonçant publiquement une «fraude massive et des erreurs grossières».<sup>15</sup> La découverte de bulletins de vote et de procès-verbaux dans la décharge de Truitier en dehors de la capitale a aggravé la situation.<sup>16</sup> Suite à de nouvelles manifestations de rue en faveur de Préval, qui ont paralysé la capitale, et sous la pression des diplomates demandant une résolution de cette crise, le CEP a choisi d'ignorer la loi électorale qui stipule que les votes blancs, tout comme les votes de protestation, doivent être considérés comme valides. Il choisit également d'appliquer la «formule belge» qui consiste à répartir les votes blancs proportionnellement entre les candidats. Ceci gratifia

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Dans le département de l'Ouest, Préval a reçu 63 pour cent des votes mais seulement 23 pour cent dans le Nord-Ouest, derrière Luc Fleurinord (MIRN) avec 26 pour cent. Dans le département du Centre, Préval remporta 37 pour cent des votes, devant Charles Henri Baker, le candidat indépendant allié au KONBA du leader paysan local Chavannes Jean-Baptiste, qui recueillit 18 pour cent des votes. Dans le département du Sud, Préval remporta 41 pour cent des

votes, tandis que Chavannes Jeune (UNION), le leader baptiste, reçut 26 pour cent des votes. Cf [http://www.cep-ht.org/avis\\_resultats.pdf](http://www.cep-ht.org/avis_resultats.pdf).

<sup>15</sup> Un décompte rapide effectué par l'OEA et un «comptage lent» effectué par l'Institut national démocratique et son groupe de contrôle haïtien qui n'avaient pas pris en compte les votes blancs ont également poussé Préval à croire qu'il avait passé la barre des 50 pour cent.

<sup>16</sup> Joseph Guyler Delva, «Burned ballots inflame Haitian election tensions», Reuters, 15 February 2006.

Préval de 51 pour cent des votes et fit de lui un président élu en l'absence d'un second tour.<sup>17</sup>

Suite aux rapports de la MINUSTAH qui ont suivi et qui identifiaient les origines de la disparition des procès-verbaux, on pourrait penser que le résultat de Préval, même sans l'intervention du CEP, pourrait n'avoir pas dépassé les 50 pour cent. Plusieurs experts électoraux internationaux estiment que la formule belge était bien adaptée à la situation, bien que la décision de l'utiliser ait été controversée en raison du moment où elle a été prise.<sup>18</sup>

La résolution de la crise a été bien accueillie dans presque tous les quartiers, à l'exception notable de Manigat, qui a dénoncé la décision du CEP et appelé son parti, le RDNP, à se retirer des élections législatives en signe de protestation. Alors que la plupart des candidats RDNP ont ignoré cette consigne, sa femme Mirlande, qui avait reçu un solide soutien dans sa tentative de décrocher un siège au sénat pour le département de l'Ouest et qui était bien placée pour remporter un scrutin de ballottage, s'est effectivement retirée. Une décision malheureuse: il s'agit d'une personne de principes, compétente, représentant une frange significative de la classe moyenne, et qui aurait mis en valeur la nouvelle législature. Son retrait est

d'autant plus décevant qu'elle était l'une des rares femmes à recevoir l'intérêt de l'électorat.<sup>19</sup>

Seulement quatre femmes ont été élues au sénat et deux à la chambre des députés. Deux autres sont en tête à l'issue de l'élection de la chambre du 21 avril et vont concourir pour le second tour de ballottage attendu pour juin ou juillet.<sup>20</sup> Des femmes éminentes comme Manigat, Michèle Pierre-Louis, Myriam Merlet, Maryse Pénette et beaucoup d'autres dans l'administration Préval affichent leur désir d'améliorer la représentation et le rôle des femmes dans les politiques nationales.<sup>21</sup> Haïti a déjà eu des femmes aux postes de premier ministre, ministre des affaires étrangères, et président par intérim dans un passé récent. On s'attend maintenant à ce que d'autres femmes soient nommées au cabinet ou à d'autres postes importants dans le nouveau gouvernement. La ministre à la condition féminine a fait des efforts particuliers durant la période d'inscription pour inciter les femmes à s'inscrire sur les listes électorales. Les femmes constituaient 49,21 pour cent du total des électeurs inscrits et représentaient une légère majorité dans les départements d'Artibonite,

---

<sup>17</sup> Avec seulement deux sièges de députés qui ont été remportés directement à l'issue du premier tour, il est difficile de comprendre pourquoi on a appliqué la "formule belge" aux élections présidentielles mais pas aux législatives.

<sup>18</sup> "Le CEP a adopté une procédure particulière pour la compilation des bulletins blancs lors de l'élection présidentielle. La Constitution prévoit que le président, les sénateurs et députés sont élus à la majorité absolue des voix exprimées (ss. 90.1, 94.2, 134). En vertu du décret électoral, le président, les sénateurs et députés sont élus à la majorité absolue des voix obtenues lors du premier tour, c'est-à-dire 50 pour cent plus une voix parmi les voix exprimées (ss. 75, 81, 87). L'article 185 du décret électoral note toutefois que les bulletins non marqués sont réputés valides et donc comptabilisés. Dans un système électoral à deux tours à la majorité absolue, la compilation des bulletins blancs fait qu'il est possible qu'il soit mathématiquement impossible pour un candidat d'obtenir la majorité absolue des voix dans un second tour, ce qui est contraire à la Constitution. Dans ce cadre légal, le CEP a pris la bonne décision en distribuant au pro rata les bulletins blancs en fonction du nombre de voix reçues par chaque candidat. Cette approche, qui annule l'effet des bulletins blancs sur le pourcentage obtenu par chaque candidat, garantissait l'application de la Constitution, qui est la loi fondamentale du pays. La MIEEH note également que cette approche cherche à coller à la pratique internationale, bien qu'il y ait quelques exceptions comme en Colombie, où les votes blancs doivent être expressément marqués par le votant. "Rapport complémentaire sur les élections du 7 février 2006", op. cit.

---

<sup>19</sup> Sur les 54 candidates en lice pour les 27 sièges au sénat au second tour, sept étaient des femmes: Mona Bernadeau (KONBA), Huguette Lamour (Fusion), Marie Ghislhaine Mompremier (Fusion), Mélanie Charles Simon (GFCD), Eveline Cheron (Fanmi Lavalas), Marie Denise Claude (Fusion), et Edmonde Supplice B. (Fusion). Les trois dernières sont membres de la Coalition haïtienne des femmes leaders (Kowalisyon Ayisyèn Fanm Lidè, COHFEL/KOFÈL), une organisation soutenue par l'USAID qui encourage la participation des femmes en politique. Trois autres femmes concouraient pour les trois sièges au sénat pour lesquels quatre circonscriptions du département du Nord-Est votaient pour la première fois à cause des perturbations de février. Aucune d'entre elles n'est arrivée au deuxième tour. Pour les sièges à la chambre des députés, treize femmes ont passé le premier tour et étaient candidates pour les 97 sièges disputés en second tour.. Cf [http://www.cep-ht.org/avis\\_resultats.pdf](http://www.cep-ht.org/avis_resultats.pdf).

<sup>20</sup> Huguette Lamour (Nippes) et Edmonde Beauzile (Centre), toutes deux du parti FUSION, Eveline Cheron (Ouest), Fanmi Lavalas et Cemephise Gilles (Nord), Lespwa, ont été élues au sénat; Me Clunie Dumay et Marie Josie Etienne ont été élues à la chambre des députés, et Gerandale Telusma et Ogligne Pierre participeront au second tour des élections de la chambre basse. Cf <http://207.234.224.237/eis2da/>

<sup>21</sup> Merlet est la présidente d'Enfofam (une organisation féminine); Pierre-Louis est le directeur exécutif de FOKAL (l'institut de la société ouverte the Open Society Institute in Haïti); Pénette was secretary of state for tourism in Préval's first administration. During Aristide's first presidency, Claudette Werleigh served as foreign minister and later prime minister, and Marie-Michele Rey served as finance minister. The transition president in 1990 through the presidential election which resulted in Aristide's first election was Erta Pascale Trouillot, previously a judge.

du Nord et du Nord-Ouest. La ventilation des résultats par genre n'a pas encore été publiée.<sup>22</sup>

Le candidat en troisième position, avec 8,2 pour cent des votes, Charles Henri Baker, avait espéré faire mieux<sup>23</sup> mais il fut abandonné pendant la campagne par certains de ses électeurs au profit de Manigat ou Préval.<sup>24</sup> Pour les autres dirigeants des partis traditionnels, les résultats furent dévastateurs. Serge Gilles, pour la Fusion sociale démocrate, Paul Denis pour l'OPL, et Evans Paul de l'Alyans ont obtenu chacun autour de 2,5 pour cent tandis qu'Hubert Deronceray du GFCD et une multitude d'autres politiciens qui ont bénéficié de l'attention des médias et diplomates ces dix dernières années ou plus ont obtenu 1 pour cent des votes chacun. Deronceray a annoncé sa retraite de la vie politique active et d'autres pourraient l'imiter. Le rejet des politiciens traditionnels a été mis en évidence par le succès de Chavannes Jeune<sup>25</sup>, le chef du Parti de l'Union, qui est arrivé en quatrième position avec presque 6 pour cent des votes. Sa popularité lui vient de ses origines modestes et de sa capacité à communiquer en petits groupes avec les paysans. Mais surtout, le public le considère moins comme un homme politique que comme le dirigeant baptiste à la tête de l'un des plus importants programmes scolaires affiliés à une église.<sup>26</sup>

Bien qu'on ait généralement loué la résolution par le CEP de la crise concernant les résultats du premier tour des présidentielles, la performance de celui-ci sur l'ensemble de la campagne n'a pas été brillante. Depuis le début, le CEP a été en proie à des rivalités internes, accusé d'incompétences et partialité, et inculpé pour corruption. De nombreux problèmes organisationnels liés aux élections peuvent être attribués à la mauvaise gestion de ce comité.<sup>27</sup>

---

<sup>22</sup> "Rapport intérimaire No. 2 – Du 1<sup>er</sup> novembre 2005 au 28 février 2006", Mission d'observation électorale de l'IFES en Haïti, p.2. Voir aussi le site du CEP pour une présentation détaillée des électeurs inscrits, <http://www.cep-ht.org/statistic.html>.

<sup>23</sup> "Permettez-moi de vous dire sincèrement que Préval a autant de chances de gagner des élections ici qu'une boule de neige de survivre en enfer. J'en suis certain", Charles Henri Baker, entretien avec l'agence de presse Caribbean Media Corporation, 6 février 2006.

<sup>24</sup> Entretien avec Crisis Group, Port-au-Prince, février 2006.

<sup>25</sup> Chavannes Jeune est un pasteur baptiste et dirige la Mission évangélique baptiste du Sud d'Haïti. Il a été élu à la tête du parti politique l'Union nationale chrétienne pour la reconstruction d'Haïti (UNCRH) en janvier 2005. Le parti UNCRH est plus connu en Haïti sous le nom d'"Union".

<sup>26</sup> Entretien avec Crisis Group, Port-au-Prince, 15 février 2006.

<sup>27</sup> Un exemple de la confusion qui règne au CEP est illustré par ses décisions contradictoires concernant les bulletins blancs. Lors du premier tour des présidentielles, il a décidé tard le soir

Les imperfections du CEP ont été révélées au cours de disputes rendues publiques entre ses membres ainsi que par la résistance aux efforts de coordination du Directeur général Bernard.<sup>28</sup> L'organisation du deuxième tour des élections législatives ainsi que du faible nombre d'élections du premier tour qui ont dû être réorganisées<sup>29</sup> le 21 avril était meilleure et moins problématique. Le personnel électoral était plus expérimenté, le taux de participation était plus faible et les listes de candidats plus courtes.

À l'entrée en fonction de Préval, il est possible que le CEP soit dissout. Cela offrirait la possibilité de créer un organisme plus professionnel pour lui succéder, exempt des rivalités politiques qui sont si dommageables. Quelques seconds tours de ballottage sont prévus pour le 18 juin, mais il est probable que cette date soit repoussée. Avec un peu de chance, les élections municipales auront lieu au même moment. Cependant, aucune décision à ce sujet n'a encore été prise et il est désormais clair que les élections pour les assemblées et conseils locaux vont être reportées à une date encore non déterminée. Une administration électorale compétente est indispensable. Selon la constitution, un CEP permanent ne peut être créé avant la tenue d'élections locales puisque le processus de nomination de ses membres se fait par le bas, c'est-à-dire par les conseils locaux. Il serait toutefois possible qu'un nouveau CEP provisoire supervise les élections municipales. Il emploierait les meilleurs professionnels qui travaillent actuellement pour Bernard, tandis que le parlement préparerait une loi pour mettre sur pied une machine électorale administrative permanente.

---

d'utiliser le système belge pour répartir les bulletins blancs entre les différents candidats permettent ainsi la possibilité d'une victoire dès le premier tour puisque cette méthode a supprimé tout doute quant à la position de Préval au-dessus du seuil des 50 pour cent. Lors du premier tour des législatives, le CEP a décidé que les bulletins blancs ne seraient pas répartis entre les candidats mais considérés comme valides, ce qui rendait plus difficile pour les candidats de dépasser les 50 pour cent et d'éviter le ballottage. Lors du second tour, le CEP a décidé que les bulletins blancs devaient être considérés comme non valides, et les candidats devaient obtenir une majorité simple. Entretien téléphonique avec Crisis Group, Port-au-Prince, 4 mai 2006.

<sup>28</sup> Bernard a quitté Haïti pour les Etats-Unis le 19 février 2006, sous prétexte que sa femme avait reçu des menaces. Il y est retourné deux semaines plus tard et exigea le licenciement de deux membres du CEP. Sa demande n'a pas été satisfaite mais il a tout de même repris la gestion administrative des élections.

<sup>29</sup> Les élections sénatoriales pour les trois sièges du département du Nord-Est et celles pour quatorze sièges de députés en plusieurs endroits du pays ont dû être réorganisées en raison d'erreurs avec les bulletins, la destruction de bulletins et procès-verbaux et autres différends le 7 février.

## B. LE DEUXIEME TOUR

Selon le CEP, le taux de participation pour le second tour des élections législatives du 21 avril était de 30,8 pour cent. Un taux largement inférieur aux 60 pour cent du premier tour, une diminution qui n'est pas vraiment surprenante en l'absence d'un second tour pour les présidentielles. En réalité, ce chiffre témoigne d'un certain effort de la part des citoyens pour faire entendre leur voix alors qu'ils ne reçoivent pas d'éducation civique et que, vu les financements disponibles pour les partis et candidats, la campagne n'a pas été très importante.

Pour le second tour, 194 candidats se disputaient 97 sièges encore vacants à la chambre des députés tandis que 54 candidats convoitaient 27 sièges du sénat.<sup>30</sup> Les quatre circonscriptions dans le département du Nord-Est qui réorganisent le premier tour devront aussi organiser un second tour plus tard. Le classement final des sénateurs au deuxième tour est important : celui qui obtient le plus grand nombre de votes dans chaque département sera élu pour six ans, le second pour quatre ans et le troisième, qui aura obtenu le plus petit nombre de voix, sera élu pour deux ans. Les sénateurs seront ensuite élus pour des mandats de six ans mais ce système permettra de renouveler un tiers de siège tous les deux ans.

Les résultats non officiels pour le sénat indiquent qu'onze des quinze candidats du parti de Préval, Lespwa, ont pris l'avantage dans sept départements. D'autres ont été éliminés dans les départements du Nord-Ouest, et du Sud. L'OPL a remporté quatre sièges, Fusion et Fanmi Lavalas trois sièges chacun, et quatre autres partis ont obtenu 1 ou deux sièges chacun.<sup>31</sup>

Les résultats non officiels et incomplets pour la chambre des députés indiquent que Préval est loin d'avoir une majorité de gouvernement. Alors que Lespwa arrive au sénat avec onze des seize voix dont il a besoin pour avoir une simple majorité et qu'il peut probablement compter sur Fanmi Lavalas pour trois autres voix, il n'a remporté que vingt sièges à la chambre basse, Fanmi Lavalas lui en apportant encore cinq. Pour obtenir une majorité (50), Lespwa devra chercher le soutien d'autres partis. Fusion a gagné seize sièges, Alyans onze, l'OPL/KONBA dix, et l'Union six. 21 autres sièges reviennent à un éventail de partis disposant

de quatre sièges au plus. Il n'y a pas de certitude quant aux dix autres sièges.<sup>32</sup>

Dans une certaine mesure, le faible taux de participation a permis d'éviter les problèmes qui avaient entravé le premier tour. Les autorités ont également pris des mesures pour éviter ces problèmes. Par exemple, elles ont engagé 1 000 gardes supplémentaires pour les "méga-centres", ont modifié 29 sites et ajouté 26 annexes. Les procès-verbaux ont été vérifiés au niveau des onze bureaux électoraux départementaux (BED)<sup>33</sup> afin de s'assurer que les sacs «anti-fraude» contenant les bulletins et procès-verbaux en provenance des centres de votes étaient en ordre. La MINUSTAH a affecté 150 hommes supplémentaires pour superviser ce processus. 36 888 personnes ont été recrutées et formées comme personnel électoral pour le second tour. Leur formation s'est prolongée jusqu'aux derniers jours avant le vote mais il semble que moins d'un demi pour cent des procès-verbaux ne soit pas arrivé aux BED et au centre de décompte des votes.<sup>34</sup> Le CEP enquête sur sept réclamations officielles pour violations des lois électorales.

Dans le contexte de polarisation de la vie politique en Haïti, le besoin de Préval de négocier des alliances, particulièrement à la chambre basse, peut s'avérer positif. Il devra convaincre une part substantielle de l'opposition de lui apporter son soutien afin de promouvoir son programme. Si l'opposition utilise le levier dont elle dispose pour poursuivre des objectifs politiques plutôt que pour simplement poursuivre une politique politicienne, l'ensemble de ce processus pourrait bénéficier à tous. Ce serait le genre de changement de paradigme dont Haïti a désespérément besoin.

## IV. LES DEFIS

### A. LA SECURITE

Depuis janvier 2006, Port-au-Prince a enregistré une diminution bienvenue de la violence et de la criminalité, y compris les enlèvements. Cette évolution reflète le soutien dont Préval bénéficie de la part d'un certain nombre de gangs et chez dirigeants communautaires des quartiers pauvres, notamment à Cité Soleil. Peu après les élections, le dirigeant présumé d'un gang,

<sup>30</sup> Deux sièges à la chambre des députés ont été attribués dès le premier tour, aucun au sénat.

<sup>31</sup> Consulter les résultats détaillés des élections sur <http://207.234.224.237/eis2da/>.

<sup>32</sup> Préval a montré plus d'inclination à former une alliance avec l'OPL, Fusion et Alyans au sein du parlement qu'avec Fanmi Lavalas.

<sup>33</sup> Le département de l'Ouest a deux BED en raison de sa taille.

<sup>34</sup> Entretien avec Crisis Group, Port-au-Prince, avril 2006.



Augudson Nicolas (“General Toutou”), a annoncé que ses hommes allaient remettre leurs armes au gouvernement. Un autre, Amaral Duclona, considéré comme l’un des personnages les plus puissants de Cité Soleil et également connu sous l’appellation de “l’homme le plus recherché d’Haïti”, a ouvertement fait campagne pour Préval. Il a déclaré que lui et ses hommes voulaient la paix mais que leur volonté de désarmer dépendrait de la mise en œuvre d’un programme de désarmement généralisé.<sup>35</sup> La nouvelle administration doit tirer parti d’un tel soutien afin de transformer la situation précaire actuelle en une paix durable. Toutefois, elle doit imposer à ces bandes armées l’arrêt total de leurs activités.

Selon Préval, les problèmes sécuritaires à Cité Soleil ne peuvent être résolus par des moyens militaires et il souhaite faire une priorité de l’amélioration des conditions socio-économiques qui y sont désespérées.<sup>36</sup> Certains chefs locaux de Fanmi Lavalas dans Cité Soleil affirment leur volonté de travailler avec les autorités à la mise en œuvre de programmes destinés aux populations pauvres. Deux d’entre eux, René Momplaisir et John Joel Joseph, sont en contact continu avec l’équipe de transition, le premier accompagnant Préval dans certains voyages à l’étranger, y compris aux Etats-Unis. Un mouvement audacieux mais risqué, qui donne à l’administration la possibilité de mettre en œuvre ses programmes en matière d’éducation, de santé et de création d’emploi. En revanche, si ces programmes ne sont pas mis en application assez rapidement ou ne parviennent pas à prévenir un regain de violence à Cité Soleil, l’association de l’administration avec des chefs de gang ternira sa réputation auprès de ceux qui sont toujours profondément opposé au parti Fanmi Lavalas.

Parallèlement à son engagement direct envers les dirigeants de la communauté et indirect envers les chefs de gangs prêts à renoncer à la violence et à participer aux projets de redynamisation de la communauté, le gouvernement Préval devra réaffirmer l’état de droit dans Cité Soleil. Une première étape serait le rétablissement d’une présence policière (PNH). Le retrait du régiment jordanien de la MINUSTAH, qui s’était déployé en périphérie de Cité Soleil, et son remplacement par un contingent latino-américain contribuerait largement à améliorer les relations entre la population locale et les autorités. Les différences d’approche, de culture et de langue entre les jordaniens et la population locale ne

les ont pas aidé à saisir les complexités urbaines, en particulier lorsqu’ils ont été la cible de snipers ou autres attaques. En conséquence, on leur a reproché d’utiliser leurs armes de façon excessive, notamment après la mort de deux d’entre eux.

Aucun véritable programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) n’a encore été appliqué. Ceci est dû en partie aux difficultés de mise en œuvre en l’absence d’un accord de paix, processus de réconciliation ou accord politique avec les éléments qui soutiennent les bandes armées.<sup>37</sup> Toutefois, la position de la nouvelle administration dans des zones comme Cité Soleil indiquent que les perspectives se sont largement améliorées. Préval et la MINUSTAH doivent agir rapidement en matière de DDR. En ce qui concerne les anciens membres des FAD’H, le gouvernement transitoire se concentre sur le paiement des soldes arriérées et des mesures minimales de DDR ont été prises. Cependant, mis à part quelques paiements partiels il y a plus d’un an, ces mesures n’ont jamais évolué en un processus complet d’enregistrement, livraison d’armes, identification, démantèlement des structures de commandement et suivi de la réintégration. Quelques anciens membres des FAD’H ont été incorporés dans la police après un contrôle de sécurité et une formation contestables.<sup>38</sup>

Le nouveau gouvernement devrait lier le versement de tout paiement encore dû à la remise des armes et au démantèlement complet de toutes les structures organisées. De même, il devrait imposer des résultats tangibles accompagnés de délais de mise en œuvre en ce qui concerne les démarches de DDR dans les bidonvilles. Il devrait être interdit à quiconque, à l’exception de la police, de descendre dans la rue avec des armes lourdes, et le port d’armes légères devrait être soumis à la détention d’un permis.

Dans le cadre des efforts faits pour supprimer les revenus que les groupes armés tirent du trafic de drogue et autres, et en vue de mettre fin au trafic d’armes de poings et légères, au minimum un port devrait être placé sous le contrôle de la MINUSTAH. Les criminels en seraient expulsés et la gestion du port se ferait de concert avec le gouvernement Préval sur une courte période, pendant que les bailleurs de fonds aideraient le nouveau gouvernement à restructurer les activités portuaires. L’expérience, après avoir été évaluée, pourrait être répétée dans d’autres ports. Les personnes impliquées

<sup>35</sup> Jim Loney, “Joy greets Préval victory in violent Haiti slum”, Reuters, 16 février 2006.

<sup>36</sup> Entretien avec Radio Solidarité, 3 février, 2006; “Haiti’s president-elect meets with Rice, Mbeki”, Agence France-Presse, 13 mars 2006.

<sup>37</sup> Entretien avec Crisis Group, Desmond Molloy, MINUSTAH, mars 2006.

<sup>38</sup> Cf. Briefing spécial de Crisis Group, *Update on Haiti for the UN Security Council*, 8 avril 2005, et le rapport, *Haiti: A qui profite l’insécurité*, op. cit.

dans le trafic et l'évasion fiscale ainsi que les organismes politiques liés aux réseaux criminels sont actifs dans la plupart des ports. Néanmoins, les Gonaïves, Saint-Marc, Fort Liberté et Miragoâne seraient de bons candidats pour être restructurés et réformés dans le cadre d'un programme géré par les Nations unies. Ce programme permettrait au gouvernement de récupérer des revenus autrement perdus dans la corruption et le trafic. Il serait également souhaitable d'étendre les mesures de contrôle aux postes frontières clés avec la République dominicaine.

## B. LA POLICE

La menace que posent les éléments criminels les plus dangereux, ceux qui sont liés au trafic de drogue et les anciens rebelles du soulèvement de 2004<sup>39</sup> qui n'ont pas rendu leurs armes, requiert une stratégie décisive. Il serait utile de commencer par un programme déterminé et cohérent en vue de réformer, professionnaliser et agrandir la PNH.

On estime à 4 500 les effectifs de la PNH, bien que le chiffre officiel, établi après la formation de trois nouvelles promotions, s'élève à 6 000. Ce manque de précision témoigne des problèmes rencontrés par les autorités haïtiennes et la MINUSTAH dans leurs tentatives de réformer la PNH. L'enregistrement par la MINUSTAH des effectifs de police aurait dû être terminé en mars 2006, une condition préalable à un contrôle de sécurité sérieux. Selon le chef de la PNH, Mario Andrésol, 25 pour cent de ses officiers sont corrompus et devraient être licenciés, mais le gouvernement transitoire n'a montré que peu d'intérêt pour ce faire. Les manifestations organisées par des nationalistes haïtiens à la fin du mois de février, à l'occasion de la signature par le Premier ministre Latortue d'un accord donnant à la MINUSTAH un contrôle plus étroit sur la PNH illustre la sensibilité du sujet.<sup>40</sup> Face aux critiques dénonçant un abandon de souveraineté, le gouvernement transitoire a malheureusement annoncé le report de l'entrée en

vigueur de l'accord jusqu'à ce que Préval entre en fonction. Le nouveau gouvernement doit profiter de ce que l'ONU s'est engagée à ce que la MINUSTAH procède rapidement au contrôle de sécurité, qui devrait commencer par les cadres de la PNH puis progresser méthodiquement par niveau de hiérarchie.

Andrésol a montré l'exemple en se portant volontaire pour être le premier à passer un contrôle de sécurité. Il s'agit d'identifier non seulement ceux qui ont été impliqués dans des activités criminelles, corruption ou violations des droits de l'homme, mais aussi les membres de cellules ayant des liens politiques.<sup>41</sup> Deux anciens officiers des FAd'H ayant des ambitions politiques, l'ancien sénateur de Fanmi Lavalas Dany Toussaint et l'ancien dirigeant rebelle Guy Philippe, entretiennent des liens étroits avec des éléments de la PNH. Ces liens doivent être rompus pour pouvoir réformer la police.

La PNH est démoralisée, son infrastructure doit être réparée. L'institution dans son ensemble doit être renforcée, et ce processus doit commencer aussitôt que possible. La police des Nations unies (UNPOL) devrait étendre le suivi et la formation des officiers de la PNH sur le terrain et s'installer dans les centres de la PNH plutôt que de simplement les visiter. Le mandat de la MINUSTAH expire le 15 août. Le nouveau mandat devrait présenter en détail le rôle de l'UNPOL, qui serait élargi, et multiplier, comme l'a demandé Préval, ses effectifs par deux ou trois, notamment pour les spécialistes et les francophones.

Un suivi et accompagnement des officiers PNH sur le terrain est nécessaire pour instiller à la fois de nouvelles approches, de bonnes pratiques et les valeurs liées aux droits de l'homme ainsi que pour aider à restaurer la confiance du public. Une part essentielle de la réforme devrait porter sur l'amélioration combinée des conditions de travail, des salaires, des avantages sociaux comme les assurances vie et maladie, et peut-être des aides au logement. Il faudrait également prévoir des incitations à la performance.<sup>42</sup> Les salaires, environ \$100 mensuel en moyenne, devraient être augmentés afin de récompenser la compétence et l'honnêteté, réduire la corruption et attirer de nouvelles recrues de meilleure qualité. Si les officiers de l'UNPOL doivent partager les locaux de la PNH, comme il est prévu, ceux-ci devront être rénovés.

<sup>39</sup> Dans la ville des Gonaïves, fin mars-début avril 2006, d'anciens membres de l'Armée cannibale ont été impliqués dans des affrontements violents avec les forces de la PNH et de la MINUSTAH, et ont attaqué une station de police dans le but de libérer l'un de leurs dirigeants.

<sup>40</sup> Entretien téléphonique avec Crisis Group, New York, 22 février 2006. L'accord s'intitule "Arrangement sur le suivi, la restructuration et la réforme de la Police nationale haïtienne (PNH) and the restoration and maintenance of the rule of law, public order and public safety in Haiti – Supplement to the Agreement between the United Nations and the Government of Haiti Concerning the Status of the United Nations Stabilisation Mission in Haiti (MINUSTAH)".

<sup>41</sup> Entretien avec Crisis Group, Graham Muir, UNPOL, 23 février 2006.

<sup>42</sup> Entretien avec Crisis Group, Dennis Modeste, Mission de l'OEA à Haïti, 17 février 2006.

La communauté internationale a un rôle crucial à jouer pour aider le nouveau gouvernement à répondre aux défis que posent la réforme de la police. Les bailleurs de fonds doivent garantir des financements, y compris un programme à long terme de recrutement et de formation en vue de former jusqu'à 15 000 nouveaux officiers non politisés. Les états membres sont réticents à détacher des forces de police auprès des missions de l'ONU mais Haïti est un cas d'urgence. Ceux qui ont des effectifs francophones ou d'origine haïtienne, comme les Etats-Unis et le Canada, doivent fournir les rangs de l'UNPOL. Le Canada a déjà envoyé plusieurs centaines d'hommes à l'UNPOL, y compris un officier de la Gendarmerie royale du Canada qui dirige la division. Les Etats-Unis n'en ont envoyé que 49, un nombre bien inférieur à ce qu'il pourrait être.

## C. EN POLITIQUE

### 1. Les alliances de Préval

La victoire historique de Préval lui accorde un mandat pour mettre en œuvre ses promesses de campagne, qui concernent l'élimination de la corruption, l'établissement de la sécurité publique et la réforme de la police et de la justice. Ces objectifs visent à créer un climat propice à l'investissement privé nécessaire au développement économique du pays.<sup>43</sup> Un programme sur lequel tous les haïtiens peuvent s'accorder. De fait, Préval a reçu un fort soutien parmi les populations pauvres mais aussi de la part des classes moyennes et du secteur privé. L'un des principaux défis auxquels il doit faire face est le poids des attentes qu'il a fait naître dans toutes les couches de la société.

Le président a rassemblé autour de lui une équipe hétérogène de conseillers, qui reflète le large soutien dont il bénéficie. Cette équipe comprend des membres de son ancienne administration comme le Premier ministre Jacques-Edouard Alexis, l'ancien ministre des Affaires étrangères Fritz Longchamp, et Robert Manuel, ancien secrétaire d'état à la sécurité publique, qui avait démissionné en 1999 suite à une campagne menée par des éléments au sein de Fanmi Lavalas pour prendre le contrôle de la PNH. D'autres membres sont Charles Suffrard, le leader paysan du KOZEPEP, ainsi que des membres de deux petits partis politiques

de l'alliance Lespwa comme Joseph Jasmin, ancien député Eskanp pour le département du Nord dans le Parlement 1995-1999.<sup>44</sup> Préval jouit également du solide soutien d'éminentes personnalités du secteur privé comme Pierre Léger, un producteur de vétiver prospère des Cayes. Lors de trois de ses derniers séjours à l'étranger, Préval était accompagné par des délégations du secteur privé, dont certains membres ont répondu positivement à son approche et ses idées. Toutefois, le nouveau président ne pourra satisfaire ses divers supporters que s'il reçoit une aide internationale substantielle.

Les relations de Préval avec le parti du précédent gouvernement élu, Fanmi Lavalas, sont ambivalentes. Bien que 2 000 de ses voix se soient reportées sur Lespwa, l'interdiction de la candidature de Jean-Juste, emprisonné, et la décision de l'une de ses factions de s'allier avec l'impopulaire Marc Bazin ont contribué de façon significative à sa victoire. Un plus grand soutien ne lui est pas acquis. Préval a souligné le fait qu'il n'avait jamais été membre du parti et a critiqué la corruption de son gouvernement. Il entretient de bons rapports avec certains dirigeants locaux de Fanmi Lavalas mais dispose aussi d'autres bases de soutien, particulièrement parmi les populations pauvres en zones rurales.

Durant les manifestations en faveur de Préval à Port-au-Prince dans les jours qui ont précédé l'annonce de sa victoire, des manifestants scandaient que voter pour Préval revenait à préparer le retour de Jean-Bertrand Aristide. Mais si des liens entre certaines franges des pauvres de la capitale et le président chassé ont perduré, ils vont se distendre avec le temps, particulièrement si le nouveau gouvernement peut répondre à certaines attentes populaires. Dans un entretien avec la BBC en Afrique du Sud le 23 février 2006, Aristide interprétait l'élection présidentielle comme une indication du souhait de l'électorat de le voir retourner en Haïti. Et ce alors même qu'il avait originalement appelé au boycott des élections. Sa déclaration, largement répercutée, a eu un effet déstabilisant. Lorsque les journalistes le questionnaient au sujet d'Aristide, Préval a répété ce qu'il avait déjà répondu plus tôt : que la constitution autorise à la fois l'entrée dans le pays et la sortie des haïtiens et qu'elle leur donne la possibilité de recourir à la justice. Cette dernière remarque est une allusion à peine voilée aux rumeurs selon lesquelles Aristide devrait être jugé pour corruption et détournement de fonds.

---

<sup>43</sup> Dans un discours à l'OEA le 29 mars 2006, le Président Préval a déclaré: "Nous devons réformer l'Etat afin de construire la nation, restaurer la production nationale, développer et mettre en valeur les ressources humaines, et rétablir un climat favorable à l'investissement", <http://www.oas.org/main/main.asp?sLang=E&sLink=http://www.oas.org/documents/eng/speeches.asp>.

---

<sup>44</sup> Le parti Eskanp a émergé de la scission de la Plateforme politique Lavalas (PPL) en 1996-1997 et a rejoint un bloc anti-néo-libéral au sein du Parlement.

A la fin du mois de février, des représentants d'Afrique du Sud ont laissé entendre qu'Aristide retournerait en Haïti dans un avenir proche. En réponse, les diplomates représentants certains des pays impliqués dans la transition et le maintien de la paix en Haïti ont jugé qu'un retour anticipé déstabiliserait un pays déjà très fragile. Lors de l'investiture de la présidente chilienne Michelle Bachelet, d'autres chefs d'état et ministres des affaires étrangères ont exhorté le Président Thabo Mbeki à repousser le retour d'Aristide, qui polariserait davantage la vie politique haïtienne et pourrait éventuellement provoquer un conflit. Au début du mois d'avril, le ministre des Affaires étrangères sud-africain Nkosazana Dlamini-Zuma a déclaré qu'aucune décision ne serait prise avant que le nouveau gouvernement haïtien soit en place et puisse prendre position à ce sujet.

Préval et Lespwa auraient reçu des réponses positives de la part du UNCRH de Chavannes Jeune et de la Fusion sociale démocrate pour passer des alliances en vue de rassembler une majorité de travail au sein du nouveau parlement. Toutefois, il apparaît que la formation officielle d'une coalition ne sera conclue qu'avec les résultats définitifs des législatives. Les diplomates devraient utiliser leurs contacts pour faire comprendre à tous les candidats et dirigeants de partis que, quel que soit le vainqueur, les résultats devront être acceptés de bonne grâce puisque la plupart des observateurs ont maintenant décrit les élections comme généralement libres et justes. Ils devraient souligner l'importance de donner sa chance au nouveau gouvernement et de proposer une opposition constructive. Il est improbable qu'une décision concernant la tenue des élections municipales et locales (qui ont été retardées) soit prise avant que le nouveau parlement soit en place. Des experts estiment que l'élection des conseils dans quelque 140 municipalités pourrait avoir lieu dans un avenir assez proche. Par contre, il sera peut-être nécessaire de repousser les élections au niveau des villages jusqu'à ce que les nouvelles limites des circonscriptions soient définies.<sup>45</sup>

## **2. Dialogue national**

Les faibles résultats des partis traditionnels (sauf pour le RDNP de Manigat) combinés à l'attrait croissant qu'exerce le Groupe des 184, plateforme de la société civile, sur le secteur privé témoignent du besoin d'un véritable processus de dialogue national. Depuis des décennies, de larges secteurs de la société ont été exclus du processus de prise de décision, n'ayant aucune possibilité de participer dans la planification

de l'avenir du pays. Si le nouveau gouvernement souhaite développer la coopération et favoriser le consensus que cela requiert, il ne doit pas laisser le dialogue national aux mains des partis et des organisations de la société civile, même si ceux-ci sont essentiels. Il faut non seulement encourager d'autres franges de la société civile, notamment les organisations paysannes et des groupes représentant les populations démunies rurales et urbaines, à participer pleinement à ce dialogue mais aussi leur donner les moyens de le faire. La Banque mondiale a l'intention d'aider Haïti à développer un Document stratégique de réduction de la pauvreté, qui devrait servir de fil conducteur de ce dialogue national. La participation de la population dans son ensemble sera nécessaire pour la définition des priorités en vue de réduire la pauvreté dans le monde rural.

## **D. ECONOMIE**

Dans son discours devant le Conseil de sécurité de l'ONU le 29 mars 2006, Préval a déclaré qu'Haïti est «un pays dans l'attente d'être construit». Il a appelé à des fonds supplémentaires pour faire face aux problèmes urgents de pauvreté, de chômage et d'infrastructure. Son administration aura besoin d'un soutien financier immédiat pour faire face à la récente hausse des prix de l'essence et pour pouvoir résoudre la crise d'approvisionnement en électricité qui a privé la majeure partie de la capitale de lumière pendant des semaines. Il serait peut-être possible de convaincre les entreprises de fournir à prix coûtant le surplus d'électricité que la plupart d'entre elles peuvent produire à partir de leurs générateurs privés. Le coût accru des transports se répercute sur le prix des biens de consommation courante et les coupures d'électricité qui durent des journées entières entravent sérieusement l'activité économique. Ces deux facteurs entament le fragile optimisme que les élections ont fait naître. Au début de 2004, une subvention de l'USAID a donné un appréciable répit au nouveau gouvernement transitoire, en lui permettant de fournir du carburant aux centrales électriques et ainsi réapprovisionner la capitale. Une aide supplémentaire devrait permettre au gouvernement Préval de faire de même au bénéfice des communautés rurales. Enfin, des aides financières pourraient servir à subventionner le prix du "tap-tap", moyen de transport en commun.<sup>46</sup>

Plus généralement, le premier défi pour le gouvernement est d'assurer le versement rapide de l'aide internationale pour financer d'importants programmes de travaux

<sup>45</sup> Entretien avec Crisis Group, Port-au-Prince, février 2006.

<sup>46</sup> Les "tap-taps" sont des bus colorés gérés par le privé. Ils sont le moyen de transport public majoritaire.

publics et créer des dizaines de milliers d'emplois dans les zones rurales et urbaines. Haïti doit s'assurer que plus d'efforts seront faits pour inciter à la création de revenus non agricoles en zones rurales et contenir l'exode rural vers Port-au-Prince, qui rend la gouvernance de la ville encore plus incertaine. Des mécanismes efficaces de gouvernance économique seront essentiels pour permettre aux aides financières de circuler plus rapidement. Préval a à plusieurs reprises insisté sur le désir du congrès américain d'adopter une loi (HOPE Act) pour accorder un accès préférentiel des vêtements assemblés en Haïti sur le marché américain. Ceci témoigne de l'urgent besoin de créer de nouveaux emplois en vue de préserver la fragile stabilité du pays. La loi HOPE relancerait fortement la croissance de l'industrie d'assemblage de vêtements en Haïti, grâce à la création d'environ 80 000 nouveaux emplois.<sup>47</sup> Préval, lors de sa rencontre avec le Président Bush, a également cité l'amélioration des chances pour les enfants haïtiens et le soutien américain aux projets de travaux publics comme étant hautement prioritaires.<sup>48</sup>

La réunion de bailleurs parrainée par la Banque mondiale en juillet devra convenir de la nécessité de redynamiser le cadre de coopération intérimaire, qui avait été développé à la hâte au début de 2004 en tant que mesure provisoire et qui prévoyait une implication minimale de la société civile. Bien qu'il ait été prolongé jusqu'à fin 2007, ce mécanisme sera révisé en fonction d'un "inventaire" actuellement en cours d'élaboration en vue de la réunion ministérielle qui aura lieu à Brasilia ce mois-ci. Il sera encore mis à jour avant la réunion des bailleurs en juillet à Port-au-Prince sur la base des priorités du nouveau gouvernement. Un nouveau mécanisme de coordination pour la stratégie de développement économique à court et moyen terme devrait être mis en place. Son fonctionnement devrait prévoir une participation maximale et être transparent. De plus, le nouveau gouvernement a besoin de l'aide des bailleurs pour planifier et surtout utiliser l'aide internationale en toute transparence. Il devrait demander à la Banque mondiale une assistance à la gouvernance économique telle qu'elle est actuellement pratiquée au Libéria. Un programme d'assistance pour la gouvernance et la gestion économique (GEMAP) y fait progresser les objectifs du président en matière de lutte contre la corruption et de mise en place des institutions

étatiques, et coordonne le financement des bailleurs à travers un processus budgétaire plus transparent.<sup>49</sup>

Le système éducatif haïtien est dans un état désastreux. Au moins 40 pour cent, ou même 60 selon certaines estimations, des enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas, et moins de 40 pour cent vont au-delà de la cinquième. Le niveau d'éducation des 45 000 professeurs ne dépasserait pas la troisième pour une bonne moitié d'entre eux.<sup>50</sup> Environ 85 pour cent des élèves doivent étudier dans des institutions privées car, aucune priorité n'ayant été donnée à l'éducation publique, elle n'a quasiment aucuns moyens et est délaissée par la population. Les règlements ne sont pas complètement appliqués, les textes ne sont pas disponibles partout, et l'enseignement se fait le plus souvent par simple mémorisation/récitation. Il y a un besoin urgent de réforme à tous les niveaux. Dans un contexte économique catastrophique et étant donné que la vaste majorité des écoles impose des droits d'inscription, le problème le plus immédiat est l'expulsion d'élèves pour non paiement des droits scolaires. Ce problème doit être placé en tête de l'agenda national.<sup>51</sup>

Préval a déclaré son intention d'agir rapidement pour aider les producteurs agricoles. Il a reconnu que, bien que ce secteur soit toujours l'une des sources majeures de revenus pour les deux tiers de la population, 80 pour cent des producteurs vivent sous le seuil de pauvreté. Lors de sa campagne, il a mentionné l'éventualité de reproduire l'initiative prise lors de sa première présidence qui avait consisté à réduire le prix des engrais afin de soulager la pression qui pèsent sur les agriculteurs et de relancer la production des denrées de base.

La veille de son voyage au Brésil, Préval a visité la raffinerie de sucre de Darbonne, près de la ville de Léogane dans le sud. Elle avait été remise en état et avait rouvert avec le concours de Cuba sous son premier mandat. Préval a déclaré qu'il solliciterait l'expertise technique brésilienne en vue de moderniser le secteur sucrier autrefois fleurissant. Une plus grande aide internationale sera nécessaire pour soutenir la production et la commercialisation des produits traditionnels (café, cacao, huiles essentielles) et non traditionnels (légumes, mangues et autres fruits) pour l'exportation. Il sera également nécessaire d'adopter une

<sup>47</sup> "Less Poverty, More Hope – René Préval", Miami Herald, 29 mars 2006.

<sup>48</sup> "CRS Report for Congress, Latin America and the Caribbean: Issues for the 109<sup>th</sup> Congress", 29 mars 2006, Congressional Research Service, Library of Congress, p. 27.

<sup>49</sup> Sur le GEMAP, cf Crisis Group rapport Afrique N°98, *Liberia's Elections: Necessary but Not Sufficient*, 7 septembre 2005.

<sup>50</sup> "Le rôle du secteur privé dans la reconstruction d'Haïti", parrainé par le Dialogue interaméricain, la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Canada (ACDI), septembre 2005.

<sup>51</sup> Entretiens avec Crisis Group, Washington, avril 2006.

approche résolue au développement d'une agriculture durable qui aborde les problèmes environnementaux. L'utilisation abondante de charbon de bois, combustible utilisé par la grande majorité de la population, a déjà provoqué une déforestation et une érosion des sols qui font d'Haïti l'un des pays les plus fortement dégradés dans le monde. Il est donc urgent de trouver une alternative au charbon. Des options comme l'éthanol, des biocarburants issus de produits locaux ou le méthanol ont fait l'objet de discussions. En raison du passé récent du pays en matière d'inondations, il est impératif d'intégrer la protection environnementale au sein d'un mécanisme de prévention et réaction aux catastrophes naturelles.

Le président a insisté sur la création rapide d'emplois en zones urbaines et la relance de la production agricole. Il a notamment insisté sur la coopération et assistance technique Sud-Sud tout en reconnaissant l'importance de l'industrie d'assemblage de vêtement. Cette approche ambitieuse devrait être bénéfique pour plusieurs secteurs de la société. Un effort international conséquent permettrait d'assurer à la fois le soutien de la population au gouvernement et de relancer l'économie. Préval et ses conseillers ont également besoin d'une assistance en matière de gestion ainsi que d'augmenter leurs effectifs afin de bien maîtriser l'appareil gouvernemental dès les premières semaines. L'aide internationale doit être versée avant même la conférence des bailleurs de juillet pour financer les initiatives économiques à court terme. Il semble que le Canada, les Etats-Unis, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale soient prêts à agir en ce sens.<sup>52</sup>

---

<sup>52</sup> Le Canada a annoncé l'attribution de \$48 millions supplémentaires pour Haïti lors de la visite de Préval, le 1<sup>er</sup> mai 2006. Cette somme est destinée à un programme de développement durable (\$20 millions), un projet de renforcement du Parlement (\$5 millions), plusieurs organisations pour la démocratie et les droits de l'homme (\$5 millions) et le soulagement de la dette (\$18 millions), <http://www.acdica.gc.ca>. La Banque mondiale a annoncé l'allocation de \$16 millions pour des routes en zone rurale le 11 avril 2006. <http://web.worldbank.org/>. La BID a déclaré avoir plus de \$554 millions disponibles pour Haïti, et lors d'une réunion à Washington, le président de la Banque, Luis Alberto Moreno, a promis de "canaliser toutes les ressources pour activer/accélérer l'exécution des projets et aider les autorités haïtiennes à améliorer la capacité du gouvernement à gérer l'aide internationale". <http://www.iadb.org>. Le Congrès des Etats-Unis, avec le soutien des deux partis, est en bonne voie d'ajouter \$40 millions à une loi sur les dépenses urgentes, qui apporterait un soutien au gouvernement Préval quelques semaines après son investiture pour mener à bien les réformes de la justice et de la police, l'emploi et la santé. Entretien avec Crisis Group, Washington, avril 2006.

## **E. REFORME DE LA JUSTICE**

La première tâche du nouveau gouvernement consiste à remédier au dommage causé par le gouvernement transitoire. Un récent rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) indiquait que les efforts internationaux faits pour combler les lacunes du système judiciaire avaient échoué à entraîner des changements durables.<sup>53</sup> Le rapport notait également que 85 à 90 pour cent des prisonniers actuellement détenus, y compris des enfants, étaient toujours en attente d'un procès.<sup>54</sup>

Nombre d'entre eux ont déjà passé plus de temps en prison qu'ils n'auraient dû s'ils avaient été condamnés aux peines maximales prévues pour les crimes pour lesquels ils sont détenus mais n'ont pas été jugés. La CIDH a condamné ces violations du droit à un procès équitable.<sup>55</sup> Pour cette raison, et pour démontrer son engagement à l'état de droit, le nouveau gouvernement devra rapidement passer en revue les cas des principaux détenus de Fanmi Lavalas, y compris l'ancien Premier ministre Yvon Neptune, l'ancien ministre de l'Intérieur Jocelerme Privert et des activistes comme Annette Auguste et Jacques Mathelier. Une solution à ce problème délicat pourrait être de désigner une commission qui comprendrait des juristes internationaux. Elle passerait en revue ces cas ainsi que ceux d'autres détenus de longue date qui n'ont pas eu de procès avant de décider s'ils doivent passer devant un tribunal ou être relâchés.

L'autre face de la politisation du secteur judiciaire est la libération contestable de suspects ou même de condamnés dans des circonstances douteuses. Il conviendrait d'ouvrir une enquête immédiatement concernant tous les cas dans lesquels des individus ont été libérés sans processus judiciaire complet, dans un souci d'aborder le problème de l'impunité. La CIDH a particulièrement contesté la libération de Louis-Jodél Chamblain et Jackson Joanis, condamnés par contumace pour le meurtre d'Antoine Izmary.<sup>56</sup> Il semblerait

---

<sup>53</sup> "Haïti: une justice déficiente ou l'état de droit? Défis pour Haïti et la communauté internationale 2005", Commission interaméricaine des droits de l'homme, (CIDH), 26 octobre 2005.

<sup>54</sup> Le 29 mars 2006, l'Office National Protecteur du Citoyen a annoncé que 92 pour cent de la population carcérale était en détention préventive prolongée.

<sup>55</sup> CIDH, op.cit. pp. vi, 65-71.

<sup>56</sup> Ibid, pp. 75-76. Chamblain, alors membre d'une force paramilitaire connue sous le sigle FRAPH, et Joanis, qui était membre des FAD'H, ont été condamnés par contumace en 1995 pour le meurtre d'Izmary. Sous le gouvernement transitoire, ils se sont rendus à la police et

d'autre part que des officiers de police arrêtés en liaison avec le massacre de Martissant en août 2005 aient été relâchés. A plus long terme, il faudrait s'attaquer aux conditions qui permettent de manipuler le système judiciaire. Celles-ci comprennent des salaires peu élevés, une formation et des ressources inadéquates, un manque d'indépendance judiciaire, la politisation des postes, des mesures de sécurité inappropriées et l'absence d'un système d'évaluation professionnelle efficace.

Les divers programmes d'aide internationale mis en œuvre durant les deux dernières décennies ont échoué à renforcer une structure institutionnelle extrêmement faible. Ceci est partiellement dû à la vision à court terme de certains projets et du financement qui leur est associé, à l'absence d'une assistance continue, qu'elle soit technique ou d'une autre nature, et à un manque de coordination. La nouvelle réforme du système judiciaire doit s'attaquer à tous ces problèmes. Il est impératif de mener à bien cette réforme car, comme le souligne le directeur d'une importante organisation haïtienne des droits de l'homme, "si le système judiciaire ne fonctionne pas, aucun progrès ne pourra être fait dans les autres secteurs".<sup>57</sup>

Les organisations locales des droits de l'homme devront être consultées lors de l'élaboration de la réforme globale du système judiciaire. Dans le même temps, le pouvoir judiciaire doit de toute urgence être doté de l'équipement de base et des ressources nécessaires à son fonctionnement, y compris la formation et le tutorat. Il faudrait recruter et former de nouveaux juges, et ceux qui sont déjà en fonction devraient repasser en formation. Il est donc nécessaire de rouvrir rapidement l'École de la magistrature. La lutte contre l'impunité pour les cas passés de violations des droits de l'homme constitue une autre priorité à traiter d'urgence. Pour ce faire, une solution serait de rassembler un panel spécial ou une chambre civile pour étudier les cas les plus importants. Cette formation comprendrait des juges et avocats bien formés, bien payés et bien protégés, qui recevraient l'assistance de spécialistes internationaux et éventuellement de la CIDH.<sup>58</sup>

---

ont été acquittés après que la Haute Cour eût rejeté la décision initiale de les renvoyer devant un jury et a ordonné un procès judiciaire durant lequel le juge de la cour d'appel n'a pas réuni de preuves suffisantes.

<sup>57</sup> Entretien avec Crisis Group, Pierre Esperance, Réseau national de défense des droits de l'homme (RNDDH), Port-au-Prince, 18 février 2006.

<sup>58</sup> Entretiens avec Crisis Group, Thierry Fagart, section des droits de l'homme de la MINUSTAH, Port-au-Prince, 21 février 2006, et Danielle Saada, section judiciaire de la MINUSTAH, Port-au-Prince, 28 février 2006.

## V. CONCLUSION

Le succès inattendu des élections des 7 février et 21 avril derniers et la victoire de René Préval ont offert une chance à Haïti de mettre derrière elle des années d'instabilité, de violence et de déclin économique. Les cent premiers jours du mandat du nouveau président sont cruciaux pour assurer la mise en place d'un gouvernement démocratique et enclencher le long processus de renouveau économique et social. La nouvelle administration doit faire face à un ensemble impressionnant de défis. Il est essentiel que la communauté internationale apporte le financement et toute autre forme d'aide qui contribueront à parer rapidement au plus pressé. Le plus grand défi réside sans doute dans le fait que les Haïtiens attendent beaucoup de ce nouveau gouvernement, dont ils espèrent qu'il va les sortir rapidement de leurs conditions de vie misérables.

Le Président Préval et les bailleurs de fonds devraient envisager certaines actions immédiates à prendre dès la première semaine du mandat:

- annoncer la création d'une commission de contrôle de sécurité sous l'égide de l'UNPOL afin de contrôler systématiquement tous les niveaux de la hiérarchie de la PNH, sans distinction d'ancienneté, et en commençant par le haut avec Mario Andrésol;
- annoncer la nomination d'une commission de juristes, haïtiens et internationaux, avec l'aide de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, pour revoir les cas les plus graves de violations du droit à un procès équitable, notamment ceux de l'ancien Premier ministre Neptune et d'autres individus détenus sans motifs ou sans procès, ainsi que les cas d'individus libérés dans des conditions suspectes;
- prendre des mesures immédiates pour accroître le nombre d'heures d'électricité à Port-au-Prince et dans d'autres grandes villes;
- renforcer l'éducation publique et l'éducation primaire universelle, première mesure de la réforme de l'éducation, en annonçant la création d'une commission composée d'experts internationaux et d'anciens ministres haïtiens de l'éducation dans le but de mettre fin à l'expulsion d'élèves dont la famille ne peut payer les droits scolaires;
- revigorer la commission existante ou créer une nouvelle commission pour le DDR, composée de la MINUSTAH et autres experts internationaux,

afin d'élaborer des plans pour obtenir en six mois le désarmement et la démobilisation des bandes armées illégales, anciens membres des FAd'H et gangs urbains, et prévoyant une réinsertion sociale appropriée; et

- demander que lors des prochaines réunions, ministres et bailleurs adoptent une stratégie de soutien sur au moins dix ans ainsi que des objectifs en matière de sécurité, justice et croissance économique, en donnant la priorité au développement rural, à la décentralisation et à la réduction de la pauvreté.

La priorité pour Préval sera de maintenir une situation sécuritaire améliorée et de mettre en application des programmes qui s'attaquent aux causes profondes des violences urbaines et de la criminalité. Un aspect crucial en sera la réduction des divisions politiques qui se sont aggravées pendant les deux années au pouvoir du gouvernement transitoire. Fanmi Lavalas et ses partisans d'une part, les classes moyennes et la bourgeoisie qui offre une opposition virulente à Aristide d'autre part devront mettre de côté leur antipathie mutuelle et apporter au nouveau gouvernement un soutien constructif. Préval a annoncé que les programmes socio-économiques visant à améliorer rapidement les conditions de vie des populations démunies, qui constituent la majorité, sont un élément capital pour contribuer à la stabilité sociale et politique. Il demande un soutien international fort: une assistance technique et le versement rapide des financements promis.

La révision de la PNH et des progrès rapides avec le DDR représentent deux priorités pour la MINUSTAH. Préval a supplié l'ONU et les états qui contribuent en personnel à la MINUSTAH de rester en Haïti, et les états membres doivent résister à la tentation de réduire leur participation. Un désengagement à ce stade témoignerait d'une vision à très court terme. La déstabilisation et l'éventuel conflit qui en résulterait probablement nécessiterait dans le futur une nouvelle intervention dans des conditions autrement difficiles. Le meilleur investissement pour l'ONU, l'OEA et leurs états membres consiste à assurer stabilisation et sécurité afin que le gouvernement Préval puisse, avec leur aide, se consacrer à la consolidation des institutions (building), à l'état de droit, à la gouvernance et la réduction de la pauvreté par le développement économique.

Les partis politiques traditionnels d'Haïti et l'élite politiquement engagée de Port-au-Prince doivent faire le point suite au vote sanction du 7 février. Les dirigeants des partis doivent prendre conscience de ce qu'ils n'obtiendront des voix dans le futur que s'ils satisfont aux espoirs et aspirations d'un grand nombre de personnes de façon réaliste. Quant à l'élite, face à une

majorité de la population qui vit dans la pauvreté, elle doit reconnaître que ces haïtiens disposent du droit de vote et qu'ils attendent des changements, notamment l'amélioration de leurs conditions de vie. Sans cela, Haïti pourrait devenir le premier état en faillite permanent de l'hémisphère.

Toutes les personnes impliquées dans l'arène politique doivent reconnaître que le nouveau gouvernement offre une nouvelle possibilité pour Haïti de briser un cercle vicieux destructeur et qu'il a besoin pour ce faire d'un soutien constructif et durable. Si ce gouvernement échoue, cet échec sera aussi celui de l'Etat et de son peuple.

**Port-au-Prince/Bruxelles, 11 mai 2006**



## ANNEXE A

### CARTE DE HAÏTI



## ANNEXE B

### A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

International Crisis Group (Crisis Group) est une organisation non-gouvernementale indépendante à but non lucratif employant près de 120 personnes réparties sur cinq continents. Ceux-ci conçoivent des analyses de terrain et un plaidoyer de haut niveau dans un but de prévention et de résolution des conflits.

L'approche de Crisis Group est fondée sur des recherches effectuées sur le terrain par des équipes d'analystes postés dans divers pays à risque ou à proximité. A partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige régulièrement des rapports analytiques rigoureux contenant chacun une série de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux. Crisis Group publie également "*CrisisWatch*", un bulletin mensuel de 12 pages offrant une mise à jour régulière et succincte des situations de conflits les plus importantes, ou de conflits potentiels, partout dans le monde.

Les rapports et briefings de Crisis Group sont largement diffusés par courrier électronique et versions imprimées à de nombreux responsables au sein des ministères des Affaires Etrangères et organisations internationales, et rendus simultanément accessibles au public via le site internet de l'organisation: [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org). Crisis Group travaille étroitement avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin de les sensibiliser à ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'Administration de Crisis Group - qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias - s'engage directement à promouvoir les rapports et recommandations auprès des décideurs politiques du monde entier. Crisis Group est co-présidé par Christopher Patten, ancien Commissaire européen aux relations extérieures, et par Thomas Pickering, vice-président pour les relations internationales de Boeing et ancien ambassadeur pour les États-Unis. Gareth Evans, ancien Ministre australien des Affaires étrangères, en est le Président Directeur Général depuis janvier 2000.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et des bureaux de liaison à Washington DC, New York, Londres et Moscou. De plus, l'organisation dispose actuellement de quinze bureaux de terrain (à Amman, Belgrade, Bishkek, Bogotá, le Caire, Dakar, Douchambé, Islamabad, Jakarta, Kaboul, Nairobi, Pretoria, Pristina, Séoul et Tbilissi), depuis lesquels les analystes de Crisis Group couvrent plus de cinquante pays et territoires touchés par des crises et répartis sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de l'Angola, le Burundi, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée, le Libéria, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sahel, le Sierra Leone, la Somalie, le Soudan et le Zimbabwe; en Asie, de l'Afghanistan, la Birmanie/Myanmar, le Cachemire, la Corée du Nord,

l'Indonésie, le Kazakhstan, la Kirghizie, le Népal, l'Ouzbékistan, le Pakistan, le Tadjikistan et le Turkménistan; en Europe, de l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, le Kosovo, la Macédoine, la Moldavie, le Monténégro et la Serbie; au Proche et Moyen-Orient, toute la région s'étendant de l'Afrique du Nord à l'Iran; et enfin, en Amérique Latine, la Colombie, la région andine et Haïti.

Crisis Group est financé par des gouvernements, des fondations caritatives, des sociétés et des donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux qui financent actuellement Crisis Group sont: l'Agence australienne pour le développement international, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence japonaise pour la coopération internationale, l'Agence néo-zélandaise pour le développement international, le Centre canadien de recherches pour le développement international, le Département des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Département des affaires étrangères irlandais, le Département des affaires étrangères de la République fédérale Suisse, le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le ministère allemand des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Autriche, le ministère belge des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères de la République de Chine (Taiwan), le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère des Affaires étrangères du Royaume-Uni et du Commonwealth, le ministère suédois des Affaires étrangères, le ministère tchèque des Affaires étrangères, le ministère royal des Affaires étrangères du Danemark, le ministère royal norvégien des Affaires étrangères et l'Union européenne (la Commission européenne).

Les fondations et donateurs du secteur privé regroupent: Carnegie Corporation of New York, Compton Foundation, Flora Family Foundation, Ford Foundation, Fundación DARA Internacional, Bill & Melinda Gates Foundation, William & Flora Hewlett Foundation, Hunt Alternatives Fund, Korea Foundation, John D. & Catherine T. MacArthur Foundation, Moriah Fund, Charles Stewart Mott Foundation, Open Society Institute, Pierre and Pamela Omidyar Fund, David and Lucile Packard Foundation, Ploughshares Fund, Sigrid Rausing Trust, Rockefeller Foundation, Rockefeller Philanthropy Advisors, Sarlo Foundation of the Jewish Community Endowment Fund et Viva Trust.

**Mai 2006**

## ANNEXE C

### RAPPORTS ET BRIEFINGS DE L'ICG SUR L'AMÉRIQUE LATINE/CARAÏBES

#### AMÉRIQUE LATINE/CARAÏBES

*Colombia and its Neighbours: The Tentacles of Instability*, Rapport Amérique Latine N°3, 8 avril 2003 (aussi disponible en espagnol et en portugais)

*Colombia's Humanitarian Crisis*, Rapport Amérique Latine N°4, 9 juillet 2003 (aussi disponible en espagnol)

*Colombia: Negotiating with the Paramilitaries*, Rapport Amérique Latine N°5, 16 septembre 2003 (aussi disponible en espagnol)

*Colombia: President Uribe's Democratic Security Policy*, Rapport Amérique Latine N°6, 13 novembre 2003 (aussi disponible en espagnol)

*Hostages for Prisoners: A Way to Peace in Colombia?*, Briefing Amérique Latine N°4, 8 mars 2004 (aussi disponible en espagnol)

*Venezuela: Headed Toward Civil War?*, Briefing Amérique Latine N°5, 10 mai 2004 (aussi disponible en espagnol)

*Increasing Europe's Stake in the Andes*, Briefing Amérique Latine N°6, 15 juin 2004 (aussi disponible en espagnol)

*Demobilising the Paramilitaries in Colombia: An Achievable Goal?*, Rapport Amérique Latine N°8, 5 août 2004 (aussi disponible en espagnol)

*Colombia's Borders: The Weak Link in Uribe's Security Policy?*, Rapport Amérique Latine N°9, 23 septembre 2004 (aussi disponible en espagnol)

*Une nouvelle chance pour Haïti?*, Rapport Amérique Latine/Caraïbes N°10, 17 novembre 2004 (aussi disponible en anglais)

*War and Drugs in Colombia*, Rapport Amérique Latine N°11, 27 janvier 2005 (aussi disponible en espagnol)

*La transition en Haïti: Sur le fil du rasoir*, Briefing Amérique Latine N°7, 8 février 2005 (aussi disponible en anglais)

*Coca, Drugs and Social Protest in Bolivia and Peru*, Rapport Amérique Latine N°12, 3 mars 2005 (aussi disponible en espagnol)

*Spoiling Security in Haïti*, Rapport Amérique Latine/Caraïbes N°13, 31 mai 2005

*Colombia: Presidential Politics and Peace Prospects*, Rapport Amérique Latine N°14, 16 juin 2005 (aussi disponible en espagnol)

*Haïti: les élections pourront-elles avoir lieu en 2005?*, Briefing Amérique Latine/Caraïbes N°8, 3 août 2005 (aussi disponible en anglais)

*Élections en Haïti: L'opportunité d'un report*, Briefing Amérique Latine/Caraïbes N°9, 25 novembre 2005 (aussi disponible en anglais)

*Bolivia at the Crossroads: The December Elections*, Rapport Amérique Latine N°15, 8 décembre 2005 (aussi disponible en espagnol)

*Colombia: Towards Peace and Justice?*, Rapport Amérique Latine N°16, 14 mars 2006 (aussi disponible en espagnol)

#### AUTRES RAPPORTS ET BRIEFINGS

Pour les rapports et les briefings de Crisis Group sur:

- l'Asie;
- l'Afrique;
- l'Europe;
- l'Amérique Latine et les Caraïbes;
- le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord;
- des sujets thématiques;
- *CrisisWatch*,

veuillez vous rendre sur notre site web:

[www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org)



---

**International Headquarters**

149 Avenue Louise, 1050 Brussels, Belgium · Tel: +32 2 502 90 38 · Fax: +32 2 502 50 38

E-mail: [brussels@crisisgroup.org](mailto:brussels@crisisgroup.org)

**New York Office**

420 Lexington Avenue, Suite 2640, New York 10170 · Tel: +1 212 813 0820 · Fax: +1 212 813 0825

E-mail: [newyork@crisisgroup.org](mailto:newyork@crisisgroup.org)

**Washington Office**

1629 K Street, Suite 450, Washington DC 20006 · Tel: +1 202 785 1601 · Fax: +1 202 785 1630

E-mail: [washington@crisisgroup.org](mailto:washington@crisisgroup.org)

**London Office**

Cambridge House - Fifth Floor, 100 Cambridge Grove, London W6 0LE · Tel: +44 20 7031 0230 · Fax: +44 20 7031 0231

E-mail: [london@crisisgroup.org](mailto:london@crisisgroup.org)

**Moscow Office**

Belomorskaya st., 14-1 - Moscow 125195 Russia · Tel/Fax: +7-495-455-9798

E-mail: [moscow@crisisgroup.org](mailto:moscow@crisisgroup.org)

**Regional & Local Field Offices**

Crisis Group also operates from some 20 different locations in Africa, Asia, Europe, the Middle East and Latin America:

See: [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org) for details.

---